

**EXPÉDITEUR**

Delphine RORIVE  
Service Communication  
03.89.83.56.97

**DATE**

21 mars 2024

**OBJET : Déclaration d'un Evénement Significatif Environnement relatif au dépassement de seuils de concentrations maximales ajoutées en chlorures et en sodium dans un ouvrage de rejet.**

La centrale nucléaire de Fessenheim dispose d'un ouvrage de rejet dit SEO qui permet d'évacuer les eaux servant au refroidissement de circuits annexes encore opérationnels du site. C'est aussi dans cet ouvrage que transitent les rejets issus de la production d'eau déminéralisée ; ces rejets sont concentrés en chlorures et en sodium. La réglementation prescrit pour ces substances une concentration maximale ajoutée à respecter dans l'ouvrage de rejet SEO.

En septembre 2023, des opérations d'exploitation ont conduit à réduire le débit des eaux servant au refroidissement sans pour autant que celui des rejets issus de la production d'eau déminéralisée ait été réduit.

Il en a résulté une augmentation significative des concentrations ajoutées lors de rejets dans l'ouvrage de rejet SEO à partir d'octobre 2023, dont dans certains cas, un dépassement des concentrations maximales ajoutées à respecter. A ce titre, un Evénement Significatif Environnement a été déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 20 mars 2024.

Cet événement n'a pas modifié les quantités rejetées dans le grand canal d'Alsace et le flux ajouté sur 24h (autre critère prescriptif) a toujours été respecté pour les deux substances.